

JEAN-PIERRE MARTIN, ALAIN CHAUVOT

MIREILLE CÉBEILLAC-GERVASONI

# Histoire romaine

---

*5<sup>e</sup> édition*

**ARMAND COLIN**

# Collection U

## Histoire

Image de couverture : Mosaïque à décor marin avec des pêcheurs,  
Maison de Ménéandre, Pompéi

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--	--

Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur  
11 rue Paul Bert 92240 Malakoff

© Armand Colin, Paris, 2019 pour la présente édition

© Armand Colin, 2010, 2013, 2014, 2016

© Armand Colin VUEF, Paris, 2001, 2002, 2003

ISBN : 978-2-200-62290-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Avant-propos

L'évolution de la recherche en histoire romaine est actuellement rapide et chaque année la production impressionnante, qu'il s'agisse d'ouvrages ou d'articles. Aussi peut-il sembler nécessaire d'en proposer une synthèse afin de porter à la connaissance de ceux qui veulent approfondir leurs études en Histoire romaine les problèmes posés par les chercheurs et les solutions qu'ils y apportent. Durant ces dernières décennies ont été utilisés bien des éléments jusqu'alors inexploités. Il en a découlé une perception souvent neuve des choses, une réflexion plus approfondie dans des domaines qui avaient été délaissés.

L'histoire de Rome offre un exemple quasi unique dans l'histoire du monde, celui d'une cité parmi d'autres qui, peu à peu, au milieu d'immenses difficultés, réussit à se confondre avec le monde méditerranéen, qui s'y maintient pendant plusieurs siècles et qui se transforme, pour exister encore, après plus d'un millénaire. Ce livre ne pouvait prétendre tout dire; mais, à travers un choix d'événements, de faits politiques, sociaux, économiques et culturels, il a l'ambition de présenter les pensées qui ont guidé les Romains, de saisir leur mentalité, à la fois très proche et bien éloignée de la nôtre. Quel est l'homme romain, si familier des dieux, si attentif à son passé, si pragmatique dans son action, si sûr de la destinée éternelle de sa Ville? Quelles sont les évolutions qui ont marqué l'histoire de la Ville et de son empire? Rome n'est pas un monde immobile. Les institutions des débuts de son histoire se retrouvent avec peine dans celles de la fin du ive siècle. L'économie a pris une ampleur, à l'échelle géographique, marquée par des hauts et des bas, des moments de prospérité presque générale, d'autres subissant les aléas de la guerre. La religion traditionnelle a pu subsister dans ses aspects généraux, mais de nouvelles religions, sorties de leur cadre territorial limité, ont pris une place parfois prépondérante. Les mentalités ont montré leur plasticité, tout en conservant leurs fondamentaux. La culture s'est enrichie de tous les apports des peuples conquis, ne serait-ce que ceux du monde hellénophone. Mais il est aussi possible d'affirmer que Rome est restée la Ville des débuts qui n'ont jamais été oubliés et qui ont alimenté l'orgueil romain. La volonté commune des trois historiens universitaires auteurs de cet ouvrage est d'aider à prendre conscience des réalités spécifiques de Rome, de son évolution dans la longue durée, la plus révélatrice pour l'historien.

Le mode de présentation et d'exposition, le style de narration des trois grandes parties chronologiques pourront paraître dissemblables. Mais chaque auteur est adapté à la période qu'il décrit, aux sources dont il se sert, aux éléments qui forment la trame de son récit, ainsi qu'à sa propre sensibilité. Que Mireille Cébeillac-Gervasoni et Alain Chauvot soient remerciés d'avoir apporté leur science et de l'avoir exposée en toute liberté.

Jean-Pierre Martin

# *In memoriam*

Mireille Cébeillac-Gervasoni nous a quittés le 29 mars 2017. La perte pour le monde scientifique est grande. Sa carrière a été consacrée autant à la recherche qu'à l'enseignement. Elle n'a jamais négligé l'approfondissement de sa connaissance du monde romain, couvrant à la fois la littérature, l'épigraphie et l'archéologie. Deux pôles géographiques lui sont associés : en premier lieu l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand où elle fut assistante après son passage à l'Ecole française de Rome. À la direction d'une équipe du CNRS elle a organisé plusieurs colloques où elle a su attirer de nombreux chercheurs, en prenant comme sujets d'étude la société romaine, les élites, le quotidien municipal. Elle a toujours tenu à la publication soigneuse de ces réunions ; elle considérait comme un devoir du chercheur de faire connaître les résultats à la société savante, mais aussi aux étudiants, insistant sur la progression de la réflexion scientifique, c'est-à-dire sur la place importante que l'histoire ancienne peut jouer dans la formation intellectuelle.

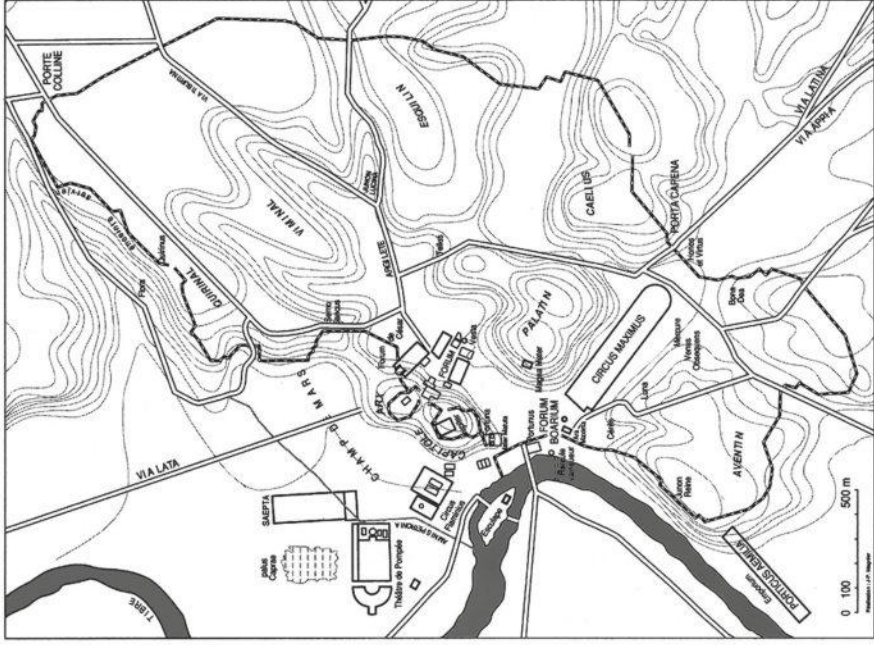
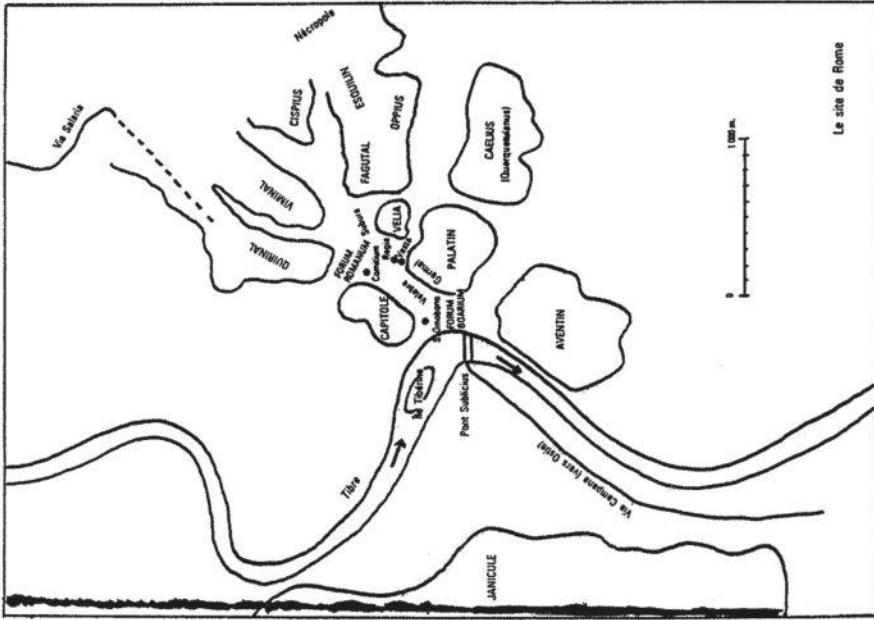
Ses rapports avec l'Italie, familiaux et scientifiques, ont été étroits. Elle a dirigé le centre Jean Bérard de Naples, elle a travaillé, en équipe, sur des sites prestigieux comme Ostie. Elle a su tisser des liens étroits avec nos collègues transalpins. De nombreux étudiants italiens venus à Clermont-Ferrand et d'aussi nombreux étudiants français de son université accueillis grâce à elle dans les universités italiennes en tirèrent le plus grand profit. Sa carrière a toujours été marquée par son souci de l'autre. Aussi Mireille Cébeillac-Gervasoni a-t-elle trouvé utile de travailler avec Alain Chauvot et moi-même à la construction et à l'édition d'une histoire romaine. Avec son allant habituel et son exigence de clarté et de savoir elle se chargea de l'étude des premiers temps de Rome et de la République.

Jean-Pierre Martin

# La royauté et la République

---

MIREILLE CÉBEILLAC-GERVASONI



D'après A. Grandazzi, *La fondation de Rome, Les Belles Lettres.*

PARTIE I

Les rois  
et la République  
jusqu'à la prise  
de Véies





## Chapitre 1

# Romulus et ses successeurs immédiats

On ne peut douter que Rome a été gouvernée par des rois; en revanche, les personnages eux-mêmes, leurs noms et les dates de leurs règnes sont plus ou moins mythiques et la vérité historique de leur existence est souvent niée. Cependant, on remarque que les institutions et les faits marquants qui leur sont attribués semblent bien réels et c'est bien là le paradoxe.

## Les légendes de la fondation de Rome

Après la prise de Troie, Énée est en proie à de multiples aventures qui le conduisent sur les côtes du Latium, il se lie d'amitié avec le roi des *Laurentes*, Latinus, dont il épouse la fille, Lavinia, mais Énée doit combattre contre l'ex-fiancé de Lavinia, Turnus, le roi des Rutules d'Ardea et contre son allié, Mézence de Caéré en Étrurie. Énée vainqueur fonde Lavinium et unit en un seul peuple les *Laurentes* et les Troyens. Son fils Iule ou Ascanie lui succède et fonde Albe la Longue. Les douze rois successifs ont laissé peu de souvenirs et il est possible que cette dynastie albaine ait été élaborée pour combler le vide entre Énée et Romulus. Quels que soient les doutes émis à propos de l'historicité des rois d'Albe, on ne peut méconnaître l'importance ancestrale de Lavinium et d'Albe où se trouvaient les deux principaux sanctuaires de la Ligue Latine. Les Pénates de Rome étaient conservés à Lavinium et chaque année avant de partir pour leur province, les magistrats romains venaient à Lavinium offrir un sacrifice à Énée divinisé sous le nom de *Pater Indiges*; Denys d'Halicarnasse I 64, 5 a transmis le texte de l'inscription apposée sur l'heroon d'Énée. Albe conserva jusqu'à la fin de l'Empire le souvenir de sa prééminence avec la célébration des fêtes latines, comportant sacrifice et banquet. Chaque année, sur le Mont Albain, y participaient tous les magistrats de Rome et les délégations des peuples de l'ancienne confédération (Grandazzi 2008, 896 s.).

C'est une crise entre deux frères pour la prise du pouvoir qui va conduire à la fondation de Rome. Le roi Numitor est renversé par son frère Amulius, qui, dit la légende, fait de sa nièce Rhéa une vestale mise enceinte de deux jumeaux par le dieu Mars. Les deux nouveau-nés, Romulus et Remus, sont jetés dans le Tibre par leur grand-oncle Amulius. Sauvés par la décrue du fleuve, ils échouent sur la

rive et sont nourris par la louve Luperca, puis élevés par des bergers. C'est sur le lieu de leur sauvetage qu'ils fondent Rome, en 753, si on suit la chronologie de Varron. Remus, par bravade, franchit le sillon tracé par son frère qui le met à mort (v. bibliographie dans Ampolo 1988). Romulus est le premier roi de Rome. Il ouvre son territoire aux Sabins de Titus Tatius et d'innombrables institutions lui étaient attribuées par les Anciens (v. Ampolo 1988. Frascchetti 2002).

**1. La date de la fondation de Rome.** Fondée sur un système de calcul basé sur des parallélismes entre l'histoire grecque et l'histoire romaine. Cette détermination chronographique a donné lieu à de nombreuses supputations avant que ne s'impose la date varronienne.

* Timée	814
* Cincius Alimentus	729/728
* Fabius Pictor	748/747
* Date Caton & Polybe	751/750
* Date Varronienne de référence (s'impose à partir du I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.)	754/753

## 2. Le nom de Rome

Varron, *l.l. V 33*, voulait faire, à tort, de Romulus le fondateur éponyme de Rome. L'étymologie du nom est très complexe, on pense qu'il s'agit d'une très ancienne origine italique qui pourrait dériver de *ruma*, la mamelle, désignation imagée de la colline ou de Rumon, premier nom du Tibre. D'autres explications sont avancées et aucune n'est déterminante et on rejette une origine étrusque qui était autrefois proposée.

## 3. Les récits des Anciens

Les textes anciens sont postérieurs de plusieurs siècles aux faits relatés et leurs sources devaient plus à des traditions orales qu'à des documents écrits. Plusieurs récits issus de la tradition grecque considéraient Énée comme le fondateur de Rome ce qui posait un problème chronologique majeur face à la légende romaine qui faisait de Romulus le fondateur. On résolut le problème en faisant de Romulus et Remus les fils ou les petits-fils d'Énée. Cette thèse était devenue insoutenable, en particulier lorsqu'au début du IV<sup>e</sup> s., Timée fixa en 814 la date de cette fondation afin de la synchroniser avec celle de Carthage. Ensuite, on se trouva devant un vide de centaines d'années entre la chute de Troie et les débuts de Rome, lorsque Ératosthène, au III<sup>e</sup> s., fixa la chute de Troie en 1184. Par ailleurs, la tradition romaine mentionnait sept rois avant l'instauration de la République et on ne pouvait donc guère remonter au-delà du milieu du VIII<sup>e</sup> s. Les douze rois d'Albe permirent de réunir Énée et Romulus (v. Grandazzi 2008). Des dizaines de versions grecques de cette histoire coexistèrent et elles ne coïncidaient pas avec le récit romain officiel dont l'annaliste Fabius Pictor, au III<sup>e</sup> s., formula la version canonique qui nous est parvenue de manière très fragmentaire. Aujourd'hui, on tend à penser que Fabius Pictor a reproduit des traditions orales perpétuées sans doute depuis les débuts de la République (v. pour toutes ces questions, dans Poucet 2000, 27-117 une synthèse exhaustive et nuancée). ■

# Historiographie de la fondation de Rome

## La naissance des courants dits « fidéiste » et « hypercritique »

Après la fin de l'Empire romain, on ne conserva pour plusieurs siècles que les atours légendaires de la fondation de Rome, mais dès la Renaissance, se sont constitués les deux grands courants antagonistes qui vont s'opposer sur l'étude des origines de Rome, les fidéistes ou courant historiciste et les hypercritiques (v. Grandazzi 1991, 17-32). Pour les premiers, les légendes conservaient des éléments très importants de la plus ancienne histoire de l'*Urbs*, alors que pour les autres le récit des origines n'était que fiction. La *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, publiée à Utrecht par Louis de Beaufort en 1738 fut sans doute la première vraie critique historique de la tradition ; l'auteur y préconisait qu'« il faut douter de ce qui est douteux ». Les vrais débuts de l'étude critique des origines de Rome remontent à la publication en 1811-1812 de l'*Histoire Romaine* du Danois Barthold Georg Niebuhr, republiée plusieurs fois dans de nombreuses langues. Les efforts de Niebuhr pour critiquer la tradition mais reconstruire une histoire aux bases solides ne furent pas appréciés à leur juste valeur. Theodor Mommsen, imprégné de positivisme, refusa de s'égarer sur les chemins de la conjecture mais il lui semblait fructueux de revenir à ces sources légendaires pour comprendre les institutions des époques postérieures, car les mythes à ses yeux n'étaient que le reflet pseudo-historique des schémas de la pensée juridique romaine (*Droit Public*, trad. fr. VI 2, 193). Pendant des décennies, les historiens ont résolu la question en ne s'intéressant qu'aux périodes successives. Ettore Pais, un élève de Mommsen, avec méthode, après avoir établi une chronologie, prit en compte tout ce que la tradition avait rapporté sur ces temps obscurs (*Storia di Roma*, Turin 1898-1899), toutes les légendes romaines furent passées au crible d'un scepticisme systématique. Les premiers temps de Rome furent réduits à la manipulation consciente des grandes familles patriciennes qui auraient inventé à leur profit ces mythes. Pais dut revenir sur ses positions car les découvertes archéologiques spectaculaires du Forum à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. rendaient caduques nombre de ses remarques ; son œuvre demeure un épisode fructueux de l'historiographie de la naissance de Rome.

## Les historiens du XX<sup>e</sup> siècle

Ils cherchèrent des voies nouvelles pour éviter les écueils de l'hypercritique et du fidéisme. Karl Julius Beloch, le grand historien allemand installé à Rome, dans son *Histoire Romaine*, parue en 1926, privilégia à dessein les structures institutionnelles et économiques et négligea l'événementiel et la vie des hommes. En revanche, Gaetano De Sanctis, en 1907, donnait à son œuvre un titre révélateur, *Storia dei Romani*. Il y réintroduisait les hommes et les dieux ; il faisait œuvre de précurseur des tendances historiques contemporaines qui portent toute leur attention au fait religieux, indissociable dans l'Antiquité de la vie politique, économique et culturelle. Une nouvelle voie s'ouvrait grâce à une exégèse des traditions dont le but était

de découvrir le sens caché du mythe transmis par la tradition. Cette orientation permettait, contrairement à l'hypercritique, de sauver certains faits relatés dans les légendes et de retrouver l'Histoire. Parmi ces historiens de la Rome archaïque dont l'œuvre a eu un impact sur la recherche, on trouve Andreas Alföldi (1965), très sceptique sur la part de vérité contenue dans les récits légendaires, qui affirma que toute la tradition sur la fondation de Rome et les premiers siècles de la cité n'était qu'invention dont l'auteur était Fabius Pictor. En fait, l'histoire archaïque de Rome risquait de replonger dans le scepticisme de Pais.

**Les théories de G. Dumézil.** Une autre méthode, basée sur une étude comparée des mythes et sur la linguistique permet de sortir de l'impasse et de redonner vigueur aux recherches et aux discussions. Dans une série de livres (*Jupiter, Mars, Quirinus*, Paris 1941, *L'héritage indo-européen à Rome*, 1949, *Mythe et Épopée*, I 1968, puis II et III et son texte majeur *La religion romaine archaïque*, paru en 1966, republié en 1974), il souhaita comprendre le mode de fabrication des récits des origines et, en conséquence, résoudre les mystères des origines de Rome. Il partait d'un postulat, «les Romains préhistoriques concevaient leur société et sans doute le monde dans le même cadre tripartite que les autres Indo-Européens, Celtes, Germains, Iraniens ou Indiens védiques» (*Jupiter*, 188). Il inventa l'idéologie des trois fonctions car «la vie sous toutes ses formes divine et humaine, sociale et cosmique, sans doute physique et psychique, était commandée par le jeu harmonieux de trois fonctions fondamentales et de trois seulement qu'on peut étiqueter sous les noms de Souveraineté, de Force et de Fécondité, la première assurant la direction aussi bien magique que juridique des choses, la seconde pourvoyant à la défense et à l'attaque, la troisième susceptible de spécifications nombreuses qui concernent aussi bien la reproduction des êtres que leur santé ou leur guérison et leur nourriture que leur enrichissement» (Dumézil 1949, 65 et 178). La société archaïque romaine, pour Dumézil, dans ses premiers écrits, se divisait en trois classes, les prêtres (y compris le roi), les guerriers et les producteurs ou agriculteurs. Ces classes correspondaient à la souveraineté religieuse, à la force militaire et à la fertilité. Les trois tribus de la Rome primitive auraient répondu parfaitement à cette classification, la tribu des *Ramnes* correspondait aux prêtres, celle des *Luceres* aux guerriers et celle des *Tities* aux producteurs. On retrouvait dans la religion ces trois fonctions avec Jupiter, Mars et Quirinus. Chez les rois, Numa Pompilius représentant la souveraineté, Tullus Hostilius, la guerre et Ancus Marcius, la production, Romulus réunissant les trois fonctions. Pour Dumézil, la tripartition fonctionnelle expliquait tout, aussi la totalité des récits pseudo-historiques des origines de Rome n'était-elle que des transpositions de mythes complexes, communs à plusieurs sociétés indo-européennes. Selon Dumézil, on ne pouvait trouver dans ces légendes aucune vérité historique car «structurées, significatives, développant un schéma antérieur à Rome, ces légendes ne sont pas sorties des faits et ne sauraient révéler des faits» (Dumézil 1985, 313). En fait, Dumézil rejoignait l'hypercritique la plus radicale du XIX<sup>e</sup> s. et supposait que ce n'est qu'aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. que Rome, de manière consciente, s'était forgé un passé officiel. C'est surtout en France que ses thèses ont eu le plus d'écho et d'adhésion. Son livre, *La religion romaine archaïque*, influença plusieurs générations d'historiens français. Dans l'œuvre

de Dumézil, c'est essentiellement la théorie trifonctionnelle qui a été retenue et érigée en système, sans tenir compte qu'il n'avait avancé cette hypothèse qu'avec prudence et qu'ensuite il avait abandonné la traduction sociale de sa théorie (Dumézil 1968, Préface, 15) mais sans renoncer à son profond scepticisme sur le caractère historique des récits des premiers siècles de Rome.

**Ses détracteurs.** Les thèses de Dumézil ont provoqué des levées de boucliers et des controverses virulentes se développèrent tournant à la querelle de personne. Ainsi avec Arnaldo Momigliano, qui, en 1962, dans un article du *JRS*, écrivait que non seulement les preuves avancées par Dumézil étaient faibles, mais ses théories inutiles. Si l'impact dumézilien est encore profond parmi les historiens français de la religion, en revanche, à l'étranger, on se contente souvent d'ignorer, comme la *Storia di Roma*, dirigée par A. Momigliano et A. Schiavone, vol. I, *Roma in Italia*, paru en 1988. Cornell 1995, 73-79 a fait une synthèse équilibrée des théories de Dumézil et résumé les critiques qui les rendent en partie caduques. En fait, l'apport récent des données archéologiques représente pour les plus farouches détracteurs un cinglant démenti à Dumézil et, pour les autres, du moins redimensionne-t-il la vision dumézilienne de la Rome archaïque.

**Leur intérêt.** Il faut reconnaître que l'œuvre de Dumézil n'a pu, certes, permettre d'élucider tous les mystères de la naissance de Rome, mais elle a obligé les historiens de la Rome archaïque à une relecture des sources, à faire usage de tous les instruments à disposition des savants, de la linguistique à la mythologie comparée, et à replacer la religion et les mythes de fondation dans un ensemble organique. Il est désormais prouvé que la compréhension de ces temps obscurs ne pouvait se faire que par une lecture non naïve des textes, avec recours à toutes les médiations possibles. ■

## L'archéologie : apports et interprétations

### Histoire d'un siècle de fouilles

Depuis des siècles, des découvertes sporadiques abondaient sur le site de Rome, mais c'est Giuseppe Boni qui, à partir de 1902, mena des fouilles d'une telle précision et avec un tel soin qu'on peut encore utiliser les résultats qu'il a obtenus. Ses conclusions n'ont pas été à la hauteur de la qualité de son œuvre sur le terrain car lui faisait défaut une problématique historique qui aurait permis de les interpréter. Un certain nombre de découvertes fondamentales jalonnent cette époque comme la *lapis niger* en 1899, des tombes à puits cylindriques contenant des urnes en forme de cabanes en terre cuite sombre (*impasto*), encore remplies des restes de la crémation des morts et parfois de quelques objets personnels du défunt que les fouilles menées par G. Boni à partir de 1902 portèrent au jour sur le Forum. D'autres découvertes firent grand bruit, comme les fonds de cabanes retrouvés sur le Palatin, le Germal, le Quirinal et le Celius, datés des débuts du VIII<sup>e</sup> s. (v. catalogue de l'exposition *Civiltà del Lazio Primitivo*, Rome, 1976, 99-149). Les preuves d'une occupation du site au néolithique (IV<sup>e</sup> millénaire) et au chalcolithique (2400/1900) ont été trouvées en 1870 sur l'Esquilin qui connut une occupation précoce. En

revanche, on ignore d'où provenaient les terres cuites du Forum Boarium, datées de l'Âge du Bronze (vers 1500 av. J.-C.), mêlées à de la terre rapportée. Elles provenaient sans doute des collines voisines, le Palatin ou le Capitole. On est incapable à ce jour de comprendre les séquences qui ont conduit aux établissements de l'Âge du Fer. On ne sait même pas si le site a été ou non occupé sans hiatus. Les fouilles du printemps 2000 sur le Capitole ont prouvé que, dès 1400, il y existait une occupation romaine avec la mise au jour de fragments de céramique et de trous pour des poteaux.

**Le premier Âge du Fer dans le Latium** (1<sup>re</sup> moitié du IX<sup>e</sup> s.) est une phase de transition au cours de laquelle se dessinent des caractères distinctifs de chaque zone qui aboutit à une évolution propre et personnalisée. C'est alors sans doute que se forme la diversification entre la civilisation qui se développe en Étrurie, villanovien étrusque avec le développement de gros villages et un phénomène de synœcisme, et celle du Latium «Fossakultur», non absente des zones villanoviennes, Cerveteri, ou en Campanie, tout comme les ossuaires et leurs couvercles typiques des villanoviens existent à Rome, Préneste ou dans divers sites des collines albaines. C'est un moment fondamental car les caractéristiques acquises perdureront, mais on ne saurait négliger les interactions et il faut dresser un tableau nuancé. Cependant, il est sûr que la «révolution» villanovienne toucha d'abord l'Étrurie vers 900 et qu'elle est à la base de la formation des grandes agglomérations villanoviennes étrusques, souvent installées sur des sites vierges, aux dépens de nombreux villages «protovillanoviens» abandonnés. En revanche, au cours du IX<sup>e</sup> s. le Latium, en ton mineur, s'adaptera, mais davantage sur le plan matériel et culturel que sur un plan «politique», en laissant survivre une structure de villages indépendants qui ne paraissent pas avoir été touchés par les tendances au synœcisme de type villanovien. Il s'agit dans ce cas-ci de croissance de sites déjà existants et non de créations, R. Peroni dans *SR1*, 7-37. Rome, dans ce cadre, n'était qu'un simple village ou plutôt des villages installés sur des collines distinctes qu'unissaient peut-être à un certain moment de l'année des fêtes communes. C'est sans doute à cette date qu'il faut situer le Septimontium, avec des collines parmi lesquelles le Palatin n'a aucune primauté et dont les habitants célébraient ensemble la clôture des semailles, fête qui existait encore à l'époque historique, Columelle II 10, 8. Elle n'apparaît même pas dans la liste des. Les nombreuses nuances à l'intérieur même de chaque région ne permettent pas de généralisations hâtives, ainsi, il semble que les régions albaines furent moins novatrices que celles centrées sur les collines de Rome. On ne saurait non plus utiliser les rites funéraires comme signes distinctifs et opposer crémation et inhumation, des ambivalences sont fréquentes. On trouve plutôt le rite d'inhumation dans la «Fossakultur» latiale, mais il n'est pas absent chez les *populi Albani* dans la liste donnée par Pline *NH* III 69. Le Latium dans son ensemble est encore au VIII<sup>e</sup> s. dans une phase pré-urbaine. Dans la littérature archéologique, on doit mentionner l'œuvre monumentale de E. Gjerstad – *Early Rome*, 1953-1963 - dont la chronologie pour la civilisation latiale est contestée mais qui reste une base incontournable car sont consignés avec scrupule tous les résultats des fouilles. ■

## Les récentes fouilles du Palatin

Les fouilles menées depuis 1985 par Andrea Carandini ont permis de mettre au jour des murs au pied du Palatin, dénommés par les inventeurs « murs romuléens », car datés du troisième quart du VIII<sup>e</sup> s. On a retrouvé un fossé, une route externe à la muraille, des bastions, une porte identifiée par Carandini à la porte Mugonia qu'Ovide, *Fastes* VI 794, définissait comme « *ante Palatini... ora iugi* », ainsi que des cabanes pour les vigies. Sous son seuil la porte contenait un dépôt funéraire avec les restes d'une jeune fille. Il n'est pas impossible qu'il faille penser à un rite de fondation avec sacrifice humain destiné aux Lares et à leur mère; plus tard on substituera des chiens aux humains. Cette muraille longeait le bas de la colline, les fouilleurs ont mis au jour de grosses pierres jetées dans la fosse de fondation. Carandini a interprété de manière rituelle ces *lapides* qui auraient eu pour rôle de marquer le tracé du mur. En fait, c'est la tradition littéraire qui lui permet d'interpréter cette enceinte car la colline ainsi protégée n'est autre que le Palatin. À l'intérieur des murs s'étend une zone ample au sol d'argile nu qui ne présente aucune trace d'habitat ou de nécropole et qu'il a identifié au *pomerium*. Il s'agit de découvertes auxquelles la presse a donné un très large écho.

## Réexamen des données archéologiques d'autres fouilles

Cette exceptionnelle découverte a amené les archéologues à faire une révision des matériels mis au jour antérieurement et à les étudier dans une autre optique. Ainsi des fouilles inédites de M. Floriani Squarciapino au *comitium* ont mis au jour les strates les plus anciennes qui remontent à la fin du VIII<sup>e</sup> s. C'est là où se réunissaient les représentants des curies au pied de l'*arx*. Sur le Capitole, un dépôt votif, daté du milieu du VIII<sup>e</sup> s., a été relié au culte de Jupiter Feretrius fondé par Romulus qui aurait déposé les dépouilles du roi vaincu de Caenina, les dépouilles opimes, dans ce qui serait le premier temple de la cité. Le fond du Vélabre, marécageux, sans habitat jusqu'à Tarquin l'Ancien, commença à être recouvert et pavé pour devenir une place dans la 1<sup>re</sup> moitié du VII<sup>e</sup> s. Les plus anciens témoignages sur le Cermalus associables au culte de Vesta qui conservait les feux de la cité, ont été retrouvés dans deux puits de l'aire sacrée. Il faut dater les témoignages les plus archaïques de la fin du VIII<sup>e</sup> et des débuts du VII<sup>e</sup> s. Ce qui a été fouillé de l'aire de la *Regia*, la maison du roi, attribuée à Numa, est resté inédit; on y a trouvé des trous de piquets datés au Carbone 14 vers 679, mais rien n'autorise à aller au-delà de cette constatation. Des données datables du VIII<sup>e</sup> s. correspondent au lieu-dit des *curiae veteres*, c'est-à-dire à l'endroit où, selon la tradition, Romulus installa les curies et où se déroulaient les repas communautaires. Dans la « Vigna dei Barberini », au nord du Palatin, les fouilleurs de l'École Française de Rome ont atteint un niveau daté entre le X<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> s. et mis au jour une citerne d'époque archaïque. Les bouleversements infligés à la zone lorsqu'on construisit, à l'époque impériale, des murs de soutènement rendent difficiles les investigations et les interprétations devraient rester empreintes de prudence.

## « Raison garder » des historiens pour interpréter

La plupart des spécialistes de la période royale la plus archaïque continuent à déclarer que les conditions pour parler de *civitas*, c'est-à-dire d'une authentique cité-état, ne seront remplies à Rome qu'à partir du milieu du VII<sup>e</sup> s. Nombreux sont les historiens aussi bien italiens (entre autres Gabba 2001 ; Frascchetti 2007) qu'étrangers (Cornell 1995 ; Poucet 2000 ; Wiseman 2007) qui refusent les interprétations audacieuses proposées par Carandini et souhaitent un constat des données des fouilles, mais sans en induire des conclusions périlleuses pour une vraie connaissance de la naissance de Rome. Le « battage » médiatique organisé autour des découvertes du Palatin n'a pas été propice à un examen lucide et respectueux de la critique historique ; certes on constate que les fouilles d'Andrea Carandini ont permis la mise à disposition de données très riches et un nouvel éclairage sur des découvertes anciennes mais sans donner un fondement concret à la geste de Romulus. On trouve une analyse des hypothèses de Carandini dans Cornell 1995, 72 s. qui appelle à la prudence. Jacques Poucet 2000, 165-189, avec une synthèse, argumentée et nuancée, souligne combien les nouvelles découvertes sont importantes mais dénonce une utilisation abusive de la tradition érudite (170-172) et remarque qu'en aucune façon on peut affirmer que l'archéologie a rejoint la légende, car l'interprétation « romulienne » et « pomériale » de la découverte archéologique est beaucoup trop aléatoire. Il est indispensable de consulter l'article qu'Augusto Frascchetti (Frascchetti 2007) a consacré au compte-rendu de la publication de Carandini (2006) ; point par point, à partir d'une excellente connaissance des sources et traditions, Frascchetti démonte des affirmations historiquement indéfendables.

## Que retenir ?

La vision classique d'une Rome née d'un synœcisme dont on trouve une expression très élaborée dans E. Gjerstad, n'est pas confirmée par les faits, même si encore récemment c'est une théorie qui prévaut dans la plupart des ouvrages consacrés à Rome. Pourtant, l'idée d'une union de villages sur ce site n'est pas très crédible, car la nature de lieux ne favorisait pas la formation d'un grand ensemble unitaire. Le sol regorgeait de petits cours d'eau et les zones basses du Forum et du *comitium*, très marécageuses, inondables et dangereuses, n'étaient pas du tout un lieu idéal d'échange entre les différentes collines. En fait, ce sont les Tarquins qui résolurent le problème avec la *cloaca maxima*. Quant au *Septimontium*, c'est-à-dire les sept collines ou flancs de collines (dont nous possédons à l'époque historique une liste de huit noms fournie par Antistius Labeo : Palatin, Velia, Fagutal, Suburra, Germal, Oppius, Caelius et Cispius), il ne peut être considéré comme une partie de Rome, mais plutôt comme une sorte de fédération de villages entre lesquels certains (Palatin-Velia) avaient peut-être un rôle plus important. Lors des fêtes du *Septimontium*, le 11 décembre, un sacrifice particulier était offert et pourrait être la réminiscence d'une certaine prééminence du Palatin, prouvée par l'antique rite des *Lupercalia*, fête d'origine très ancienne au cours de laquelle des jeunes gens nus dits *luperci* tournaient autour du Palatin. Pour les IX<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s., on parle d'une situation fluctuante, proto-urbaine ou pré-urbaine, à mi-chemin entre le village



et la ville. Il est difficile d'aller au-delà et la sagesse veut qu'on enregistre toutes les découvertes archéologiques, qu'on conserve en mémoire toutes les institutions fossiles connues aux époques historiques, les récits légendaires transmis par la tradition. Il faut ne pas perdre de vue que la chronologie, la liste des rois sont des constructions érudites et postérieures qui contiennent des parts de vérité, mais aussi beaucoup de zones d'ombre. Par ailleurs, il faut replacer Rome dans l'Italie, ne pas négliger de prendre en compte les évolutions qui s'opéraient dans le reste du Latium, en Toscane et en Ombrie où la « révolution villanovienne » avait amené certaines communautés à se doter d'un *pomerium*. En conclusion, on ne doit pas chercher à faire dire à l'archéologie plus qu'elle ne peut apporter, au risque d'appauvrir son message et de dévaloriser ses acquis.

# Rome après Romulus

Le successeur de Romulus, Numa Pompilius, est présenté par la tradition comme le roi pieux. Originaire de Sabine, il institua les grandes fêtes, les sacerdoces et le calendrier. Tullus Hostilius est, pour la tradition, le guerrier, vainqueur d'Albe. Ancus Marcius, petit-fils de Numa, reste dans la mémoire romaine associé à la première fondation de la colonie d'Ostie. Il y a consensus pour dire que la « deuxième » partie de l'époque royale (opposée à la Rome primordiale), ne pose pas les mêmes problèmes d'historicité, car la situation des sources est moins défavorable avec quelques inscriptions, des traditions grecques et étrusques et une documentation archéologique beaucoup plus explicite (v. Poucet 2000, 191 s). À partir de 616, les rois de Rome sont des Étrusques avec les deux Tarquins entre lesquels s'insère Servius Tullius, défini comme « *insertus* » dans le discours de Claude au sénat de Rome, la *Table de Lyon* (CIL XIII 1668 = ILS, 212).

## Les Étrusques à Rome

C'est sans doute pour assurer la sécurité de leurs passages vers la Campanie que les Étrusques s'établirent sur le site de Rome. Ils devaient contrôler la route, qui, de l'Étrurie méridionale, longeait la côte en passant par le gué du Tibre, pratiquement au pied du Palatin. L'autre voie traversait le Tibre à Fidènes et rejoignait Préneste en contournant Rome. Il s'est sûrement agi d'une conquête, donc nécessairement d'une défaite des habitants du site, épisode peu glorieux, escamoté par la tradition. Encore récemment, les modernes faisaient coïncider les débuts authentiques de Rome avec les rois étrusques, les époques antérieures se perdant dans des temps légendaires, en dépit de tous les témoignages littéraires et de découvertes archéologiques récentes qui n'ont pas réussi à redonner corps au récit traditionnel. En effet, la situation de nos connaissances sur les premiers rois de Rome est loin d'être limpide et d'innombrables problèmes persistent (v. Martinez-Pinna 2009, 16-17). On suppose que des envahisseurs, guidés par des « condottieri », réussirent à prendre le pouvoir (v. A.-M. Adam, « Des “condottieri” en Étrurie et dans le Latium à l'époque archaïque ? », *Latomus*, 60, 2001, p. 877-889). Le chiffre de trois rois étrusques transmis par l'annalistique est peut-être artificiel, il n'est pas impossible qu'en réalité d'autres princes étrusques, de manière très temporaire, aient pris le pouvoir à Rome. Heurgon 1993, 241 a souligné que la succession des rois étrusques

proposée par l'annalistique est conforme à l'évolution des forces politiques en Étrurie. Le premier Tarquin, d'origine corinthien, fils de Démarate, venait de Tarquinies, métropole dont la puissance et le rayonnement précoces furent ensuite contestés par Vulci, au début du VI<sup>e</sup> s. ; or c'est de Vulci qu'est parti Servius Tullius. Tarquinies reprit le dessus sur Vulci et à Rome un Tarquin s'empara du pouvoir. Il est difficile de penser à de simples coïncidences car, lorsque Chiusi s'imposa dans l'Étrurie intérieure avec Porsenna, Rome, avec des épisodes rapportés de manière très obscure par la tradition, dut repousser ce nouvel envahisseur, qui, au moins durant quelques années, la domina. Il est aussi possible que Caéré qui, on le sait, faisait payer un tribut aux Rutules d'Ardée, très intéressée par la route qui traversait Rome, l'ait conquise de manière éphémère.

### Les rois étrusques à Rome

Les dates proposées pour ces règnes sont plus indicatives que précises, Lucius Tarquinius Priscus, Tarquin l'Ancien, 616-579, Servius Tullius, 578-535, Lucius Tarquinius Superbus, Tarquin le Superbe, 534-510. Pour les détails sur ces rois étrusques de Rome, Martin 1982, 263 s. Particulièrement intéressante est l'étude de O. de Cazanove, *MEFRA*, 1988, 615-648. On trouve en notes une partie de la bibliographie, l'auteur réexamine les traditions étrusque et romaine à propos de ces trois rois, en prenant comme point de repère la chronologie des Bacchiades. On s'accorde pour dire que le père de Tarquin l'Ancien était un émigré corinthien, qui a fui la tyrannie de Cypsélos dont la prise de pouvoir est datée de 657 av. J.-C. Pour O. de Cazanove, le règne de Servius Tullius ne fut qu'un « entracte » dont la durée aurait été inversement proportionnelle à la densité et à l'importance des réformes menées à terme par ce roi. L'article de F. Zevi (Zevi 1995) sur Démarate ouvre des horizons intéressants car il réintègre Démarate et ses descendants dans le milieu économique et social qui était le leur, la classe des aristocrates des cités grecques, pratiquant la *prexis* à travers la Méditerranée v. Mele 1979. L'importance des richesses personnelles des Tarquins, leur appartenance à une culture grecque expliquent en partie la splendeur de leur règne et toutes les querelles qui suivirent la mort de Tarquin le Superbe pour des questions d'héritage. Si on peut légitimement cultiver l'incertitude sur la durée de ces règnes, en revanche, on ne peut douter de leur authenticité. ■

## La grande Rome des Tarquins

Les doutes de l'hypercritique sur la splendeur de la Rome étrusque ont été balayés lors de l'exposition « La grande Roma dei Tarquini », en 1990 (v. une mise à jour des connaissances dans *Atti del XVI Convegno di Studi sulla Storia dell'Etruria. « Gli Etruschi e Roma. Fasi monarchica e altorepubblicana »*, Rome 2009). Les rois étrusques ont transformé Rome en une ville et une cité-état. À la fin du règne de Tarquin le Superbe, Rome est entrée dans un monde « international », fortement empreint d'hellénisme, mais rien ne la destine encore à un futur de caput mundi. Le règne de Tarquin l'Ancien est un moment-charnière car il va permettre à Rome de structurer l'organisation politique de la Ville et de s'ouvrir à un monde neuf,

plus cosmopolite, grâce à la médiation de ce fils d'un émigré grec et d'une noble étrusque. Les bouleversements les plus évidents dont l'archéologie conserve le témoignage ont transformé Rome.

## L'organisation urbaine

Le début de la construction de l'enceinte de Rome se situe sous le règne du premier roi étrusque et Servius Tullius la compléta (encore incontournable Säflund 1932; *Roma medio-republicana* 1973, 7-14). Son tracé correspondait au contour du *pomerium*. Tarquin l'Ancien commença à faire assécher le Forum avec l'installation d'un réseau de petits égouts, ce qui permit une meilleure communication entre les différentes collines. La *cloaca maxima* de Tarquin le Superbe, en réseau souterrain, unifia tous les égouts, bénéficiant, selon Tite-Live, de la maîtrise des techniques hydrauliques apportées par les « ingénieurs » étrusques. L'archéologie prouve que c'est à ce moment-là que le Forum fut pavé et servit désormais exclusivement pour des fonctions politiques, religieuses et sociales. L'espace tout autour du Forum fut concédé pour des boutiques destinées à des denrées non-alimentaires et il n'y avait plus sur le Forum de sépultures ou d'habitations sporadiques. C'est bien en plein Forum que se fera le « coup d'État » de Tarquin le Superbe contre Servius Tullius. Même si la tradition voulait que dès Romulus et Titus Tatius, le Forum et le Capitole aient eu un rôle politique, en fait ce n'est que sous les Tarquins que la structure moderne de la Ville se dessina. Le Forum Boarium fut, plus que jamais, spécialisé comme marché aux bestiaux (Coarelli 1988) et un espace fut réservé pour les jeux, le *circus maximus*.

## Les sanctuaires

C'est sur le plan religieux, avec l'édification de temples, que la symbolique d'une nouvelle organisation de Rome est la plus forte, même si les Tarquins furent attentifs à ne pas intervenir de manière intempestive dans le champ d'une religiosité très conservatrice. Sur le Capitole est construit le temple à Jupiter Optimus Maximus, à Junon et à Minerve qui supplantent les vieux cultes et l'archaïque triade Jupiter, Mars et Quirinus. Les sources permettent de connaître ce temple dont la construction fut décidée par Tarquin l'Ancien, à la fin de son règne et réalisée par Tarquin le Superbe qui aurait ainsi dépensé le butin pris lors du sac de Pometia. La consécration définitive eut lieu en 509, après la chute de la royauté. L'histoire de la colline et des constructions qui le recouvraient est tumultueuse, depuis le grand incendie de 83 av. J.-C. jusqu'à l'époque moderne durant laquelle le Capitole fut spolié et servit de carrière, alors que la forme même de cette colline se transformait au cours des siècles. Il reste peu de matériel qui date de l'époque étrusque, sinon certains éléments architectoniques de terre cuite, sporadiques, de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (*La grande Roma dei Tarquini*, 68 s.), mais on sait que sa décoration architectonique était fastueuse avec un quadrigé de Jupiter dont la réalisation fut confiée à l'atelier d'un artiste célèbre de Véies, Vulca. D'autres temples sont rattachés par les sources aux rois étrusques parmi lesquels les temples mis au jour au Forum Boarium sous l'église de S. Omobono prennent une importance particulière. Sous

le règne de Servius, un sanctuaire fut dédié à l'antique culte de Mater Matuta, divinité liée à l'*emporium* sur les rives du Tibre et associée à Fortuna. On n'est pas en mesure de dire si, comme à l'époque postérieure, il y eut deux temples ou un seul. Après sa destruction totale lors des troubles à la fin de l'époque royale, les décorations architectoniques furent arrachées, déposées sur le côté et le tout recouvert de 30 000 m<sup>3</sup> de terre prélevée sur les pentes du Capitole. Dès le début du v<sup>e</sup> s., on reconstruisit au même endroit, mais sur un haut podium artificiel, deux temples dédiés à Mater Matuta et à Fortuna (v. Champeaux 1982). La bibliographie sur les découvertes réalisées à partir de 1937 dans ce qu'on appelle « l'area sacra di S. Omobono » est considérable car les explorations ont continué sur le site à une profondeur de 6 mètres afin de retrouver les structures du temple archaïque et de mettre au jour et comprendre la prodigieuse décoration du temple. Tout aussi extraordinaire que celle du temple du Capitole, elle comportait une composition à sujet mythique avec plusieurs personnages représentés aux trois-quarts de la taille normale. Toute la production plastique du temple de S. Omobono est en syntonie parfaite avec la production de tradition grecque et gréco-orientale contemporaine. Il est probable que les artistes de très haut niveau venus de Grèce et d'Orient pour travailler en Étrurie à Tarquinia, Vulci, Caeré ont été appelés à Rome pour embellir la ville. L'archéologie confirme ce qu'écrivait Tite-Live pour le temple du Capitole (I 56, 1), « dans son désir d'achever le temple, Tarquin... fit venir des ouvriers de toute l'Étrurie » et on en voit aujourd'hui les restes dans le musée du Capitole.

# Société et institutions. Début de la conquête du Latium

## La société

### Les *gentes*

Le fondement de la société de la Rome d'époque royale est constitué par les *gentes*. La *gens* est une cellule de base d'organisation archaïque des communautés villageoises, elle correspond à un agrégat de familles qu'unit un ancêtre commun qui a donné son nom à cette *gens*, c'est le gentilice que portent tous les membres qui la composent. À la tête de chaque famille dont l'assemblage forme la *gens*, on trouve le *pater familias*. Tous, dans la famille, sont soumis à son pouvoir absolu, la *patria potestas* qui, dès l'origine sans doute, incluait le droit de vie et de mort (*vitae necisque potestas*) dans le cadre de la famille. La *gens* avait un culte et une sépulture en commun, mais, en revanche, elle ne possédait pas de terre commune. La propriété privée, dès le début, semble avoir été un fait acquis et la tradition nous montre Romulus qui distribue *viratim* (par homme) les terres conquises. En revanche, plus tard, comme on le constate dans la Loi des XII Tables, la *familia* et non la *gens* est devenue la base de la société. À côté des membres de la famille, on trouve les *clientes* (clients). Les juristes débattent depuis longtemps sur l'origine de la clientèle (Gabba 1991 et Rouland 1979, 33 bibliographie et discussions sur les chapitres de Denys, II 9-10, qui énumèrent les devoirs des patrons et des clients dans le contexte de la constitution de Romulus). Les clients se situaient dans une position de dépendance par rapport à leurs patrons auxquels les liait un engagement moral garanti par la *Fides* (bonne foi). Les clients devaient l'obéissance, mais en échange leurs patrons leur assuraient une totale protection. Des rapports analogues à ceux d'un père avec son fils seront formalisés plus tard dans la Loi des XII Tables; De Martino 1979, 681-682 a souligné l'archaïsme du phénomène et montré que ce groupe subordonné était rattaché à la *gens* car il relevait de la sphère familiale et domestique. À une époque postérieure, les clients

augmenteront essentiellement par le biais d'affranchissement d'esclaves. Les clients dans les temps les plus anciens étaient peut-être de petits paysans auxquels les chefs de familles avaient attribué des lopins de terre. Cette tradition a été préservée dans Festus (*Pauli excerpta* 289, I-2 Lindsay) qui confirme que les *senatores* (patriciens) assignèrent des lots de terre aux « *tenuioribus* (petites gens) *ac si liberis propriis* », et reçurent le nom de *patres*. Pour l'époque royale aucun chiffre ne permet de mesurer l'importance numérique de cette clientèle. De Martino 1979, 702 relativise le nombre d'individus touchés par ce statut et ne pense pas qu'il faille prendre au pied de la lettre les chiffres avancés par la tradition qui voudrait que le Sabin Atta Clausus (ancêtre de la *gens Claudia*) soit venu s'établir à Rome avec 5 000 clients. On leur aurait attribué au-delà de la rivière Aniene deux jugères de terre par tête et leur chef en reçut 25 (v. Cels Saint-Hilaire 1995, 59-63). Le chiffre de 5 000 est sans doute suspect et pourrait signifier « beaucoup » car on retrouve un nombre analogue (4 000) pour le nombre de clients que les *Fabii* pouvaient aligner dans une guerre privée contre Véies.

## Patriciat et plèbe

Il est difficile de comprendre comment s'est formée la distinction en deux groupes, patriciat et plèbe, mais la démarcation entre les deux n'est pas aussi ancienne que Rome. Elle n'est pas raciale et n'est pas née de l'opposition entre des habitants d'origine du terroir et des conquérants.

### *La plèbe*

À l'origine, elle était exclue de l'organisation gentilice, certains ont supposé qu'elle était une multitude qui pourrait avoir son origine dans des individus installés à Rome grâce à l'*asylum* (refuge) accordé par Romulus. Sans doute est-il prudent de conclure que le recrutement des membres de la plèbe a été multiple, œuvre du temps face à un patriciat qui se fermait en caste et se définissait de manière de plus en plus rigide.

### *Le patriciat*

D'innombrables thèses ont été élaborées pour comprendre sa constitution mais le patriciat s'est sans doute constitué peu à peu en tant que classe. A. Momigliano (*An interim Report on the Origins of Rome*, *JRS*, 53, 1963, 95-121 = *Terzo contributo alla storia degli studi classici e del mondo antico*, Rome 1966, 641-64) a souligné que l'émergence de certaines *gentes* se fit « en monopolisant graduellement des droits religieux et politiques, jusqu'à ce que la crise de la monarchie leur fournît l'occasion de prendre complètement en mains les rênes du gouvernement ». Cette clé de lecture permet d'éclairer la crise des débuts de la République, mais aussi la persistance de certaines coutumes après l'abolition de la royauté. Certaines survécurent pendant toute l'époque républicaine ; ainsi était réservé aux seuls patriciens le droit de nommer un *interrex*, d'appartenir à la confrérie des saliens, de revêtir les fonctions de *rex sacrorum* et de *curio maximus*.

## Les institutions

### L'organisation des citoyens

#### *Les tribus*

De multiples hypothèses, dès l'Antiquité, ont voulu rendre compte de la division en tribus et de leurs noms : *Titius* (ou *Titienses*), *Ramnes* (ou *Ramnenses*), *Luceres*. Les Romains croyaient à un partage ethnique entre Latins, Sabins et Étrusques fondus dans le synœcisme de Romulus. On a aussi avancé l'hypothèse d'une division topographique (Palatin, Esquilin, Caelius). Leurs noms sont la transcription étruscisée de noms latins préexistants; elles furent donc créées avant l'arrivée des rois étrusques. Une importante réforme des tribus est attribuée à Servius Tullius. Les tribus étaient divisées en curies.

#### *Les curies*

Chaque tribu en comportait dix, mais seuls huit noms nous sont connus. À la tête de la curie, il y avait un *curio*, sorte de président. Des cultes et des sacrifices pratiqués en commun unissaient tous les membres d'une même curie. Toutes les curies honoraient ensemble *Juno Quiritis*, la déesse des curies, et leur vie religieuse était coordonnée par un *curio maximus*, toujours patricien. À une date qu'on ne saurait préciser, tous les sièges des curies furent regroupés à l'est du Palatin. Ces curies servaient sans doute pour la répartition des charges militaires.

#### *Les comices curiates*

Ils étaient l'assemblée populaire convoquée et présidée par le roi. Il est pratiquement impossible de connaître leur composition et les modernes ont échafaudé maintes hypothèses, souvent antinomiques, les uns supposant que tout citoyen pouvait prendre place dans les comices curiates alors que pour d'autres les curies n'étaient pas ouvertes aux familles non-patriciennes.

### Le sénat

La tradition veut qu'il s'agisse d'une création de Romulus. Cette assemblée aurait compris à l'origine cent membres, nombre qui augmenta avec l'extension du territoire de Rome pour parvenir à trois cents sénateurs. Le sénat rassemblait les *patres* des familles les plus influentes, mais il est difficile de savoir quels étaient, à l'origine, leurs pouvoirs réels. Cependant, quelques éléments sont certains : leur rôle au moment de l'*interregnum*, car lorsqu'il fallait nommer un successeur, les auspices à la mort du roi revenaient au sénat. On disait « *res ad interregnum redit* » ou « *auspicia ad patres redeunt* ». Le sénat, dépositaire durant cette vacance royale des *auspicia*, assurait la continuité. Les *patres* possédaient l'*auctoritas*, notion liée à l'idéologie archaïque et inséparable de l'*interregnum*. Ce pouvoir concernait davantage la sphère religieuse que la capacité d'intervention dans le domaine politique qui restait entièrement dans les mains du roi qui décidait seul, aussi bien pour les déclarations de guerre que pour les traités. Le sénat n'avait que des fonctions consultatives, c'était un *consilium regum*. Il n'était pas obligatoire pour le roi de le consulter, mais ne pas lui demander conseil c'était, tel Tarquin le Superbe, agir en tyran.



## Le roi

### *Les mécanismes d'accession à la royauté*

La monarchie n'était pas héréditaire, mais la tradition transmise par les Annalistes d'un roi élu par l'assemblée du peuple, choix ratifié par le sénat, est peu crédible. La procédure d'investiture du nouveau roi par les comices centuriates, telle que la tradition l'a transmise reste suspecte. Il est tout de même intéressant de constater que pour les Romains d'époque républicaine le pouvoir du roi émanait du peuple (Martin 1982, 45 s. Certains faits sont incontestables, l'origine de l'*interregnum* remonte sûrement à l'époque royale et il survécut jusque sous la République. On y avait recours dans le cas où les deux consuls mouraient ou abdiquaient en cours d'année. À la mort du roi, les *patres* sélectionnaient dix d'entre eux qui avaient pour mission de chercher un candidat apte à subir les auspices.)

**L'origine et l'étendue des pouvoirs du roi.** La vision traditionnelle voudrait un roi contractuel flanqué d'un sénat dépositaire de la souveraineté, mais, aujourd'hui, la plupart des historiens et des juristes pensent que le roi possédait un pouvoir absolu. Le roi était doté de l'*imperium*, notion impossible à traduire sinon par une périphrase, il avait une puissance absolue, sans partage, discrétionnaire dans les sphères civile et militaire. L'*imperium* lui était conféré par effet conjugué de deux actes, l'*inauguratio* (c'est-à-dire l'opération augurale) et l'*auspicatio* (la prise des auspices) v. A. Magdelain, *Recherches sur l'«imperium»*, Paris, 1968. L'*augur*, le prêtre qui incarnait la force naturelle et la communiquait par le toucher, apposait sa main droite sur la tête du roi. La volonté des dieux se manifestait par l'*auspicium* qui consistait en une observation des vols des oiseaux et autres signes par lesquels Jupiter faisait savoir si le roi présomptif était apte à régner. Plus les structures gentilices s'affaiblirent, plus le roi put s'imposer et les rois étrusques, tels les tyrans grecs, leurs contemporains, s'appuyèrent sur le peuple aux dépens des grandes familles nobles. Les pouvoirs religieux étaient fondamentaux, les historiens insistent sur les éléments magiques de ce pouvoir religieux qui ne fut pas transmis aux consuls après l'abolition de la royauté mais passa au *rex sacrorum*, nommé à vie, qui devait être consacré par *inauguratio*. La signification religieuse de la fonction royale était encore accentuée par des attributs qui matérialisaient l'*imperium*. Douze licteurs armés de la hache le précédaient, la chaise d'ivoire (*sella curulis*), la toge de pourpre (*toga picta*), le sceptre orné d'un aigle et la couronne d'or étaient autant de symboles prégnants. Le roi, prêtre suprême, avait pour tâche de fixer le calendrier de l'année. On attribue à Numa la création d'un calendrier de douze mois qui remplaçait celui de dix mois créé par Romulus (v. A. Storchi Marino, *Numa e Pitagora-Sapientia constituendae civitatis*, Naples 1999). Le roi, après que les pontifes mineurs lui avaient annoncé l'apparition de la nouvelle lune, faisait un sacrifice à Junon et la reine à la déesse de la *regia*, la maison du roi. Ensuite, il réunissait le peuple et un pontife mineur annonçait combien de jours manquaient avant de parvenir aux nones (le 5 ou le 7). Le jour des nones, le roi lui-même prescrivait les fêtes à célébrer dans le mois, quels jours seraient fastes (F) ou néfastes (N). Le roi décidait seul des jours qui seraient adéquats pour traiter des affaires publiques. Le 24 février était celui du *regifugium*, la fuite du roi, rite très archaïque

de signification magique correspondant à la fin de l'année. Indissociables de ses pouvoirs religieux, le roi avait des pouvoirs judiciaires. Il disait le droit en tant que prêtre, mais sans interférer dans la famille où le *pater familias* conservait tous ses pouvoirs sur les membres de la famille. Le roi pouvait sans doute s'arroger le droit d'évoquer devant son tribunal les affaires qui auraient pu troubler l'ordre public. C'est dans cette perspective qu'on peut replacer à l'époque du roi Numa l'affaire de la *gens Horatia*. Des *leges regiae* écrites existaient sans doute comme le prouve un texte épigraphique mis au jour en 1899, sous la Pierre Noire (*Lapis Niger*) qui se trouve encore sur le Forum, document essentiel pour mesurer le caractère religieux de la royauté romaine. Il s'agit d'une loi sacrée, gravée sur un cippe, datée de la fin du VI<sup>e</sup> s., qui indique des prescriptions rituelles et les précautions à prendre pour éviter des auspices défavorables lors des activités du roi sur le *comitium*. Le cippe, retrouvé *in situ*, vraie relique, appartenait à un ensemble monumental reconstruit plusieurs fois. Le texte *CIL* I<sup>2</sup> IV 1, à une époque de très faible alphabétisation, n'avait sûrement pas un rôle d'information pour d'éventuels lecteurs, mais plutôt une charge magique, il appartenait à un petit sanctuaire à l'air libre, dédié à Vulcain, culte fondé selon la tradition par Romulus (v. Heurgon 1993, 205 s., G. Dumézil, «Sur l'inscription du Lapis Niger», in *Mélanges J. Lebreton, Recherches Religieuses*, 32, 1952, 17-29 = *REL* 36, 1958, 109-111. M. Lejeune, «Note sur la stèle archaïque du Forum», in *Hommages Grenier*, Bruxelles-Berchem 1962, 1030-1039. Coarelli 1983, 178-188). ■

## Les réformes de Servius Tullius

### Le personnage et le contexte

**La Tombe François.** Un document iconographique exceptionnel, daté du IV<sup>e</sup> s. a.C., la peinture murale de la tombe François de Vulci, confirme la vulgate romaine v. Heurgon 1961, 64-66, 306-309; F. Coarelli, *Dial. Arch.* 1983, 43-69; D. Briquel, *Regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début IV<sup>e</sup> siècle / début du I<sup>er</sup> siècle)*, Besançon 1997, en part. 57-116; Poucet 2000, 193-309 : essentiel de la bibliographie et des diverses interprétations de ces fresques. Les inscriptions sont rassemblées in *CIE* 5247-5257. Sur une des parois de la tombe on voit un certain Cn. Tarquin de Rome (*Cneve Tarchu Rumach*) assassiné par des Vulciens, les frères Vipenna, alliés de Mastarna (= Servius Tullius). L'épisode dont les images sont transmises par la Tombe François est confirmé par le récit de l'empereur Claude selon lequel Mastarna était le nom étrusque de Servius Tullius (*CIL* XIII 1668) réélaboré par Tacite, *Ann.* XI 23-5, cf. un fragment de Festus 486 L. Les frères Vibenna avaient des liens particuliers avec Servius Tullius. Selon Claude qui avait accès au I<sup>er</sup> s. à des sources étrusques qui ont disparu, Servius Tullius aurait été *sodalis fidelissimus* de Caelius Vibenna, à une date incertaine selon Tacite, *Ann.* IV 65. Sur une autre paroi du *tablinum* de la Tombe François, on reconnaît, grâce aux inscriptions, Macstrna (= Mastarna) qui délivre un certain Caile Vipinas (Caelius Vibenna) dont le frère Aule Vipenas (= Aulus Vibenna) est en plein combat. Un tesson de bucchero daté du VI<sup>e</sup> s., trouvé à Vulci, fut dédié par Aulus Vibenna,

identifié à l'ami de Servius Tullius. Une coupe à figures rouges de fabrication de Vulci portait aussi le nom de Aulus Vibenna. Malgré la différence de prénom, on identifie Cn. Tarquinius à Tarquin l'Ancien, à moins que, comme le pense Paul M. Martin, plusieurs Tarquins et non deux aient régné sur Rome. En fait, on a bien affaire à des personnages réels, dont le souvenir a été transmis par plusieurs traditions, l'une romaine et l'autre étrusque, ce qui expliquerait les points obscurs que nombre de commentateurs ont relevés. ■

Le roi Servius est un personnage mystérieux, un apatride parfois considéré comme un ex-esclave, un *servus*, mot dont dériverait son nom. Heurgon 1993, 244-247 propose une synthèse des hypothèses émises à propos de ce roi. Présenté comme un véritable « condottiere », il conçut de grandes réformes car, par son origine, il n'était pas sensible au poids des coutumes romaines. Son règne est considéré comme très positif par la tradition qui en fait la source d'institutions qui vont être la base de l'état romain. Plusieurs motifs peuvent être invoqués pour justifier le besoin de réformes à l'arrivée au pouvoir de Servius ; le contexte historique rendait indispensable un recensement des hommes libres car les besoins en hommes mobilisables étaient d'autant plus importants que, partout, les méthodes de combats évoluaient en armée des hoplites. On prête à Servius l'intention de briser le carcan de la vieille organisation, curies et comices curiates, encore dans les mains des *gentes*. L'antique classification de la population dans les tribus romuléennes et les curies gentilices ne répondaient plus aux nécessités du temps et d'une société en pleine mutation. L'idée innovante aurait été de créer de nouvelles tribus qui recensaient les hommes libres et leur fortune en fonction du domicile et non plus de leur appartenance familiale. Ainsi, on augmentait le nombre de citoyens mobilisables et on intégrait dans la cité tous ceux que l'expansion économique avait attirés à Rome.

## Les réformes attribuées à Servius Tullius

Pour faire le point sur l'ensemble de ces réformes et les discussions qu'elles suscitent, v. Martinez-Pinna 2009, 78 s.

### *La réforme de l'armée*

Dès le début du VII<sup>e</sup> s. en Grèce, les méthodes de guerre se transformèrent de manière radicale et ces changements ont atteint l'Italie du Sud dès 625 et l'Étrurie au VI<sup>e</sup> s., sans doute de manière graduelle (v. M. Torelli, *L'introduzione della tattica oplitica*, *DialArch.* viii, 1974-1975, 13-17). Dès 600, on connaît des représentations de la phalange et malgré les réticences des historiens à faire de Servius Tullius le créateur de la légion d'hoplites, cf. détail de ces théories dans Heurgon 1993, 248 et 254-255 et Toynbee 1965, 506-511, il est difficile de récuser le témoignage des sources antiques, essentiellement Diodore de Sicile XXIII 2 et *l'Ineditum Vaticanum* 3, publié par H. von Arim dans *Hermes* 27, 1892, 121, qui créditent les Étrusques de la

transformation des modes de combats des Romains. Les Étrusques leur auraient appris à utiliser les armes de bronze et à former des phalanges, v. C. Saulnier, *L'armée et la guerre dans le monde étrusco-romain*, Paris 1980. L'archéologie apporte une confirmation puisque les monuments figurés et les objets mis au jour lors de fouilles à Rome et dans sa région prouvent que ce type d'équipement des armées était courant vers 500. Vers le milieu du VI<sup>e</sup> s., les Romains ont adopté une nouvelle stratégie avec une infanterie (les hoplites) qui était dotée d'un armement lourd et allait au combat en rangs serrés. Il était désormais impossible de faire la guerre à la manière homérique avec un noble juché sur son char, entouré de ses fantassins, même si le char conserva une valeur idéologique, symbolique, comme le prouvent les trouvailles d'éléments de chars dans des tombes aristocratiques de l'Étrurie jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> s. ■

Seul un souci de clarté dans l'exposition amène à distinguer les aspects politiques et militaires des réformes serviennes. Une authentique modernisation et une « mise aux normes » de l'armée romaine étaient indispensables et c'est sans doute Servius Tullius qui a décidé l'usage systématique de l'équipement hoplitique, connu de Rome depuis le début du VI<sup>e</sup> s. La tradition le crédite aussi d'une réforme de la cavalerie, il augmenta le nombre des centuries, mais ne put transformer de manière radicale le mode de recrutement car les nobles conservaient le privilège du combat à cheval. Servius tenta aussi de rompre les liens entre les chefs patriciens et leurs bandes armées et constitua un collège d'officiers, les tribuns militaires, qui commandaient à tour de rôle la légion. Toute la population libre devait être enregistrée en catégories que différencièrent la fortune terrienne ; en dérivait une classification à des fins militaires dans laquelle chaque citoyen contribuait à la défense de la cité en fonction de sa richesse (v. Lo Cascio 2001, 576 s.). L'idée n'était pas neuve et déjà à Athènes, en 590, Solon avait instauré un système timocratique. Servius divisa le peuple romain en cinq classes censitaires avec un système qui permettait non seulement une division selon la richesse, mais aussi par âge, puisqu'il y avait un nombre égal de centuries de *iuniores* (de 17 à 45 ans) et de *seniores* (de 46 à 60 ans). Au-delà de la précision des chiffres et de leurs transformations en monnaie de comptes (Rome, à cette date, évaluait les fortunes en arpents de terre et en têtes de bétail Heurgon 1993, 251), on peut supposer que le rapport entre les patrimoines des différentes classes est exact. La première classe réunissait tous ceux qui possédaient au moins 100 000 as, la deuxième, 75 000, la troisième, 50 000, la quatrième, 25 000 et la cinquième, 10 000. Chaque citoyen s'équipait à ses frais en fonction de son patrimoine, quant à ceux qui n'avaient rien à déclarer, les *capite censi*, ils étaient dispensés de service militaire et versés dans une centurie unique sur un total de 193 centuries, chiffre qui ne correspond pas nécessairement au nombre de centuries créées à l'époque de Servius. Certains historiens pensent que la réforme de Servius ne comportait qu'une division en deux groupes de citoyens : la *classis*, c'est-à-dire la minorité qui avait les moyens de financer un équipement complet d'hoplite et l'*infra classem* qui regroupait tous les autres (hors les *capite censi*) qui n'avaient qu'un équipement léger.

### *Les comices centuriates*

La réunion de ces centuries en assemblée centuriate représentait l'aspect politique de la réforme; convoqués au son des trompettes, toujours tenus hors de la cité et du *pomerium*, au Champ de Mars, ils continuèrent à symboliser la « nation en armes ». En réformant l'armée, Servius avait installé un système censitaire puisque les membres des différentes centuries n'avaient pas les mêmes droits politiques. Chaque centurie représentait une voix lors des votes et tous les *capite censi* étaient inscrits dans une seule centurie et ne pesaient qu'une unique voix alors qu'ils étaient les plus nombreux. Si certains historiens doutent qu'il faille attribuer à Servius ce système censitaire, il est cependant probable que la tradition est crédible même s'il est évident que l'organisation complexe décrite par les *Annales* est postérieure. Ce n'est qu'en 443 qu'un magistrat *ad hoc*, le censeur, accomplit les opérations du cens.

### *La création des tribus territoriales*

C'est l'autre grande réforme attribuée à Servius. Le terme « tribu » existait, mais, depuis Romulus, il avait une signification génétique. Servius, en décidant d'une nouvelle base de répartition basée sur le domicile et non plus sur l'appartenance à une *gens*, ébranlait les cadres traditionnels. Fabius Pictor (frg. 9 P) affirmait qu'il créa les quatre tribus urbaines (*Palatina, Suburana, Esquilina, Collina*), d'autres le créditent de plusieurs tribus rurales, dix-neuf tribus rurales pourraient avoir existé dès l'époque royale (Martinez-Pinna 2009, 79-85). Le problème des tribus et de leur rapport avec les centuries est très complexe (Cornell 1995, 173-197).

### *De nombreuses autres initiatives*

Maintes réformes ont été attribuées à Servius comme la distribution de terres à des citoyens pauvres, récupérées sur des territoires récemment acquis. Certaines institutions religieuses lui sont rattachées comme les *compitalia*, les *paganalia* (Cels-Saint-Hilaire 1995, 88, 120), ainsi que la construction de temples (Fortuna et Diane sur l'Aventin). Lui que certaines légendes faisaient naître de Vulcain aurait introduit à Rome le culte de Vulcain. Le règne de Servius représente une phase essentielle dans l'évolution qui a conduit à la chute de l'État monarchique et à l'instauration d'un régime détaché des contraintes ancestrales. Ses réformes ont porté des coups rudes à l'organisation gentilice de la société archaïque romaine. Son action est en phase parfaite avec le contexte contemporain d'autres cités, en particulier étrusques, dans lesquelles des rois sont remplacés par des magistrats.

## Population, territoire, conquête du Latium

### Les chiffres de la population à la fin de l'époque royale

Les chiffres transmis par les sources sont très divergents par rapport aux calculs réalisés par les historiens sur diverses bases (Cornell 1993, 205 s).

Chiffres du census d'après les sources aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles

Règne de Servius	80 000	Fabius Pictor apud T.L. I 44,2
	84 700	Denys IV 22,2
	83 000	Eutrope I 7
508	130 000	Denys V 20
498	150 700	Denys V 75
493	110 000	Denys VI 96
474	103 000	Denys IX 36
465	104 714	T.L. III 3
459	117 319	T.L. III 24. Eutrope I 16

Si, pour l'époque du roi Servius, les chiffres avancés par Fabius Pictor devaient servir de base, 80 000 citoyens auraient été mobilisables, estimation inacceptable car elle supposerait une population d'au moins 250 000 habitants. Les chiffres proposés par C. Ampolo, *DialArch*, 1980, 27-30 sont conformes aux hypothèses de Beloch 1926, 217 s. à partir de méthodes d'enquête différentes et il est raisonnable de penser que la Rome du VI<sup>e</sup> s. avait une population de 20 000 à 30 000 habitants, résultat compatible avec ce que l'on connaît pour d'autres cités. Cependant, il ne faut jamais perdre de vue que tout calcul démographique pour l'antiquité reste hypothétique et les pages de Heurgon 1961, 176-180 consacrées à Caeré représentent une leçon méthodologique exemplaire.

## Le territoire

### *La dimension des principales cités du Latium*

Un certain consensus chez les historiens modernes s'est établi sur les chiffres proposés par Beloch 1926, 169 s. pour évaluer l'extension du territoire romain à la fin du VI<sup>e</sup> s. (822 km<sup>2</sup>), mais F. Coarelli in *SRI*, 321 juge ces chiffres inacceptables et propose pour l'*ager romanus* archaïque 2 000 km<sup>2</sup>. La représentation graphique comparative entre Rome et les principales cités du Latium qu'a réalisée Cornell est très parlante et montre qu'à la fin de l'époque royale, Rome est la cité qui contrôle le territoire le plus vaste, soit les deux tiers du *Latium Vetus*. Rome a vu son extension multipliée par sept entre le début de l'époque royale et la fin du VI<sup>e</sup> s.

### *La croissance de Rome, légende et réalité*

**Récits légendaires et faits historiques.** Il est difficile dans les *Annales* de trier les fausses et les vraies victoires qui se mélangeaient lorsque, dans les banquets, on chantait des hymnes à la gloire des ancêtres (*carmina convivalia*), sorte de chansons de geste qui perpétuaient dans la mémoire collective des exploits enjolivés par les ans. Cette coutume avait disparu depuis des lustres, mais Cicéron (*Brut.* 75) comme Caton l'Ancien, le regrettait. Comment accepter sans critique les portraits de Romulus, Tullus Hostilius, rois belliqueux et conquérants selon la tradition. Nombre d'historiens doutent de l'historicité de ces récits. Quel crédit accorder